

VOILÀ ! Le Canada : Un programme d'échange virtuel

Foire aux questions

Q. Qu'est-ce qu'un échange virtuel Expériences Canada ?

R. Un échange virtuel Expériences Canada est une activité en ligne amusante et engageante qui peut appuyer les programmes d'études sociales, de langues et d'études créatives de la 7^e à la 12^e année. Le programme VOILÀ! Le Canada permet de jumeler virtuellement des groupes ou des jeunes individuellement dans différentes régions du Canada en fonction de leur âge, leur niveau scolaire et leurs buts et objectifs communs du programme. Le programme d'échange virtuel Expériences Canada met les jeunes en contact et les encourage à découvrir la diversité de l'histoire, de la géographie, des langues, des cultures et des modes de vie qui façonnent notre pays.

Q. Comment puis-je savoir si je suis éligible ?

R. Le programme d'échanges virtuels Expériences Canada est accessible aux groupes scolaires canadiens, aux organismes communautaires reconnu au Canada, ainsi qu'aux jeunes participants individuels résidant au Canada.

Q. Quel est l'âge des jeunes qui participent ?

R. Les échanges virtuels Expériences Canada sont conçus pour les jeunes de 12 à 17 ans, de la 7^e à la 12^e année.

Q. Quelle est la durée d'un échange ?

R. Les participants peuvent compléter les modules à leur propre rythme. Les produits médiatiques des étudiants doivent être soumis, de préférence, avant le 1^{er} juin.

Q. Un étudiant peut-il participer à plusieurs échanges virtuels ?

R. Oui, les jeunes participants peuvent prendre part à plus d'un échange virtuel Expériences Canada. La participation au programme d'échange virtuel n'affecte pas l'admissibilité au programme d'échange en personne.

Q. Comment cela fonctionne-t-il ?

R. Les classes/groupes de jeunes ou les jeunes participants individuels sont jumelés ensemble en fonction du niveau d'âge et des buts et objectifs communs du programme. Chaque groupe ou participant individuel aura la possibilité de choisir parmi un maximum de neuf unités d'activité différentes.

Q. Quels sont les thèmes de chaque unité ?

R. Il y a 9 unités. Les thèmes sont les suivants :

- | | | |
|----------------------------|----------------------------|-------------------|
| - La vie quotidienne | - Économie | - Entrepreneuriat |
| - Histoire | - Perspectives autochtones | - Langue seconde |
| - Géographie/environnement | - Arts et culture | - Action climat |

Q. Combien d'unités doivent être complétées ?

R. Les groupes et les participants individuels sélectionnent le nombre d'unité à compléter et les thèmes. Les participants au programme d'échange virtuel auront la priorité si ils souhaitent participer, plus tard, au programme d'échange en mode présentiel.

Les éducateurs, les groupes de jeunes peuvent choisir de faire l'une ou l'autre des neuf unités ; et ils peuvent choisir entre assigner le groupe entier à compléter une ou plusieurs unités, ou diviser leur classe en plus petites équipes, chaque groupe étant responsable de la réalisation d'une unité spécifique.

Q. Que doivent faire les élèves pour compléter une unité ?

R. Chaque unité invite les jeunes à créer un produit médiatique spécifique (par exemple, une vidéo, une galerie de photos, un site web). Des modèles, des exemples et des conseils étape par étape sont fournis pour chaque unité/thème. Une fois l'activité terminée, les groupes ou les jeunes participants individuels partagent d'abord leur création médiatique avec leurs jumeaux dans le cadre d'une réunion virtuelle programmée en temps réel sur la plateforme approuvée par l'école ou par le parent responsable d'un jeune participant individuel (Zoom, Google hangout...etc.) avant de les envoyer à Expériences Canada (des alternatives peuvent être offertes lorsque la connectivité à haute débit pose un défi).

Q. Quel est l'objectif des produits médiatiques soumis par les participants ?

R. Chaque produit médiatique créé par les participants contribue à un projet national. Les produits médiatiques doivent d'abord être partagés avec les jumeaux afin de découvrir chacune des communautés. Par la suite, ces produits médiatiques alimenteront une carte virtuelle interactive intitulée "VOILÀ ! Le Canada, disponible sur le site web d'Expériences Canada, mettant en évidence toutes les communautés participantes et offrant aux autres visiteurs de la carte une visite virtuelle à travers le Canada.

Q. Quand notre groupe échange-t-il virtuellement ?

R. Les modules peuvent être complétés au rythme des participants. Les produits médiatiques créés par les jeunes doivent être soumis, de préférence, à Expériences Canada avant le 1^{er} juin.

Q. Les étudiants manquent-ils l'école ?

R. Non, chaque unité d'activité est conçue avec la flexibilité nécessaire pour permettre aux enseignants, aux parents/tuteurs d'assigner des modules en tant que travail individuel ou en petits groupes, en respectant les protocoles de distanciation sociale, la majorité des tâches étant effectuées en ligne. Chaque module peut facilement être intégré dans un programme d'études existant. Chaque module comprend des évaluations et des questions plus larges pour aider à guider les

enseignants/éducateurs/parents/tuteurs.

Q. Comment trouver un groupe ou participant jumeau ?

R. Les groupes ou les participants individuels qui ont des liens au travers du Canada peuvent demander à être jumelés. Vous pouvez indiquer leur nom et leurs informations sur votre demande de participation et les encourager à faire de même. Sinon, Expériences Canada recherchera pour vous un groupe ou un participant individuel qui correspond à vos données démographiques, et vos intérêts. Le jumelage de groupes ou de participants individuels est basé sur l'âge, les thèmes, y compris la distribution provinciale et territoriale équitable et l'historique de la participation des jeunes en groupe ou individuellement.

Q. Comment faire une demande de participation à un échange virtuel ?

R. Le formulaire de candidature est disponible sur notre site web. Les organisateurs doivent remplir et soumettre leur demande de participation. Un organisateur peut être un enseignant, un responsable communautaire comme un entraîneur d'équipe sportive par exemple, ou un parent ou tuteur d'un participant individuel. Chaque jeune individuel doit présenter sa candidature avec le consentement de ses parents ou de son tuteur.

Q. Quelle est la date limite pour poser sa candidature à un échange ?

R. Il n'y a pas de date limite. Le jumelage est en continu durant toute l'année.

Q. Quand saurai-je si ma demande est acceptée ?

R. Dès que vous soumettez une demande en ligne, vous recevrez un accusé de réception automatique par courrier électronique. Les avis de jumelage sont envoyés tout au courant de l'année.

Q. Si j'ai déjà fait une demande de participation à un échange en personne pour l'année 2020-21, ma demande sera-t-elle automatiquement prise en compte pour un échange virtuel ?

R. Si vous souhaitez convertir votre demande originale pour un échange en-personne, en un échange virtuel, veuillez contacter Expériences Canada pour plus d'information.

Q. Expériences Canada fournit-elle une orientation aux organisateurs de groupes ?

R. Expériences Canada fournit un soutien et des conseils continus tout au long du processus de planification des échanges virtuels. Un guide détaillé à l'intention des organisateurs et des enseignants ainsi qu'une session d'orientation obligatoire sont fournis pour s'assurer que les organisateurs sont confiants des étapes pour que l'échange virtuel soit un succès.

Q. Comment les étudiants accèdent-ils aux modules ?

R. Les modules sont dispensés par un système d'apprentissage en ligne qui permet de suivre les progrès des participants.

Q. Qu'est-ce que le guide de l'organisateur/des enseignants ?

R. Le guide de l'organisateur comprend un aperçu du programme ; les autorisations pour les participants et les directives module par module, y compris les spécifications techniques des produits médiatiques et les informations pour se connecter au système d'apprentissage. Expériences Canada fournit des modèles pour tous les produits médiatiques.

Q. Combien coûte un échange virtuel ?

R. Chaque groupe paie des frais de participation de 100 \$ lors de la confirmation de l'offre de jumelage. Ou bien, 10 \$ par jeune participant individuel. Les coûts virtuels ou électroniques de production des projets médiatiques pendant l'échange sont pris en charge par les groupes.

Q. Quels sont les types d'activités ?

R. Chaque unité est conçue avec la flexibilité nécessaire pour permettre aux enseignants d'assigner les activités comme travail individuel ou en petit groupe, en respectant les protocoles de distanciation sociale, la majorité des tâches étant effectuées en ligne.

Q. Qui choisit les participants ?

R. Chaque organisateur choisit ses propres participants. Les groupes peuvent être constitués d'élèves d'une classe existante ou de jeunes d'une association communautaire, comme des troupes de danse, des clubs de musique, des équipes sportives, des scouts, des guides, etc. Reconnaissant que de nombreux jeunes étudient de façon indépendante à la maison cette année, Expériences Canada offre également la possibilité aux jeunes de poser leur candidature individuelle et d'être jumelés avec d'autres jeunes du Canada. Dans le cas d'une participation individuelle, un parent ou tuteur est chargé de soumettre une demande de participation et d'assurer le confort et la sécurité virtuelle de son enfant tout au long du projet d'échange.

Q. Comment puis-je savoir si les jeunes participants seront en sécurité dans cet environnement virtuel ?

R. La sûreté et la sécurité des participants à nos échanges est la priorité numéro un d'Expériences Canada. Tous les travaux présentés sur le site Web d'Expériences Canada devront être autorisés par les parents et/ou les organisateurs, et les élèves ne seront identifiés que par leur nom et par l'école/l'organisation qui nous a été soumise.

Comme les groupes sont directement responsables des principales interactions en ligne entre les groupes et participants, nous les encourageons à examiner les politiques de confidentialité et d'utilisation appropriée de l'école/du groupe avec les jeunes participants.

Q. Devrai-je obtenir une vérification de casier judiciaire avec l'habilitation à travailler auprès des personnes vulnérables?

R. Lors de la confirmation du jumelage, votre école ou organisation sera tenue de confirmer qu'une vérification de casier judiciaire avec l'habilitation à travailler auprès des personnes vulnérables sera obtenue pour chaque personne âgée de dix-huit (18) ou plus qui participera **directement** à l'échange virtuel, y compris

l'organisateur du groupe et le parent / tuteur du jeune participant individuel.

Q. Que faire si des problèmes de comportement surviennent pendant l'échange virtuel ?

R. Un représentant d'EXPÉRIENCES CANADA est disponible en tout temps pour discuter de la situation, mais ce sont les organisateurs de groupe qui sont responsables de la supervision et de la gestion quotidienne des groupes. Toutes les situations d'urgence et tous les incidents doivent être gérés de manière rapide, efficace et professionnelle par l'organisateur du groupe ou un autre adulte responsable, de concert avec leur organisation. Si un problème survient entre des participants de l'échange, veuillez communiquer avec votre coordinateur Expériences Canada le plus tôt possible.

Q. Et si j'ai d'autres questions ?

R. Le personnel d'Expériences Canada est disponible du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 (heure normale de l'Est) pour répondre à toutes vos questions.